



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT  
MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE  
TERRITORIALE  
DU BASSIN ANNECIEN**

**Séance du 25 janvier 2023**

**DELIBERATION N° 2023-01-03**

**CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE  
MEDECINE DE PREVENTION DU CDG 74**

***Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-trois, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix-sept janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.***

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes. Frédérique LARDET, Nora SEGAUD LABIDI. MM. François ASTORG, Antoine de MENTHON, André SAINT MARCEL, Antoine GRANGE, René ALLAMAND, Christian LEPINARD, Christian VIVIANI.

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : MM. Michel PONTAIS, Thierry GUIVET.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Jacqueline CECCON, Sylvie LE ROUX, MM. Pierre AGERON, Michel PASSETEMPS.

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Karine FALCONNAT.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : M. Marc PAGET.

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Michèle DOMENGE-CHENAL

Procurations : Mr Philippe CHAPPET donne procuration à Mr Marc PAGET.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONCOUQUIOL, Mr. Xavier BRAND.

Procurations : Mme Charlotte BOETTNER donne procuration à Mr Xavier BRAND.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Délégués titulaires présents : MM. Joël MUGNIER, Jean Pierre LACOMBE,

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mr Jean-Pierre FAVRE.

Monsieur Antoine GRANGE est nommé secrétaire de séance.

## **Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG 74**

L'ensemble des conventions du pôle santé au travail du CDG74 (médecine préventive, psychologie du travail et prévention des risques professionnels) arrivant à échéance le 31 décembre 2022, un renouvellement des conventions est nécessaire.

Vu les dispositions du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Considérant d'une part que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des agents ;

Considérant d'autre part que la collectivité est tenue d'aménager les locaux et installations de service, de réaliser et maintenir les équipements de manière à garantir la sécurité des agents et des usagers, et de tenir les locaux dans un état constant de propreté et présentant l'ensemble des conditions d'hygiène et de sécurité nécessaire à la santé des personnes ;

Considérant enfin que la collectivité est tenue de désigner le ou les agents chargés d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité ;

Vu le projet de convention intégrée d'adhésion décrivant les missions confiées au Centre de Gestion en matière de santé au travail ;

Un projet de convention est annexé à cette synthèse des délibérations.

**Le Comité Syndical du SCoT du bassin annécien est invité à délibérer sur le renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie en :**

- *Renouvelant les conventions du pôle santé au travail avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation médecine de prévention qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif;*
- *Autorisant Monsieur Pierre AGERON, 1er Vice-Président à conclure les conventions correspondantes au renouvellement du service de Médecine Professionnelle et Préventive.*

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Abstention : 00

**Le renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie est approuvé par le comité syndical.**

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 25 janvier 2023.



Le Président

*Antoine de Menthon*  
Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....

et de la publication du .....

Le Président,